

*Certifié conforme à
l'original*
[Signature]

2MR PRODUCTIONS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 Euros

Siège social : 160, Chemin de la Madrague Ville

13015 Marseille

RCS : Marseille 814 141 255

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2023 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'actionnaire unique de la SASU 2MR PRODUCTIONS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 160, Chemin de la Madrague Ville, 13015 Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° Marseille 814 141 255, s'est réuni audit siège le trente et un mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures sur la convocation qui lui a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 15 mars 2023 conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée est présidée par Madame Sonia REMADIA née MAMERI.

La présidente constate qu'est présent :

- Madame Sonia REMADIA née MAMERI, propriétaire de 100 actions, numérotées de 1 à 100.

La présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

SR

L'actionnaire unique peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- l'accusée de réception de la lettre de convocation,
- le rapport de gestion de la Présidence sur l'exercice écoulé,
- le rapport de la Présidente sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

La présidente indique que ces documents ont été adressés à l'actionnaire unique quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- affectation du résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- approbation des conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- approbation de la rémunération de la Présidente au titre de l'exercice 2022.

Puis elle donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'Assemblée Générale déclare les approuver et donne à la Présidente quitus de sa Présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SR

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître une perte de 81,00 Euros, et décide de l'imputer sur les réserves disponibles, comme suit :

- réserves disponibles : - 81,00 Euros

Après cette affectation, les réserves disponibles qui s'élevaient 7 116,54 Euros s'élèveront à 7 035,54 Euros lors de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve la non-rémunération nette de Madame Sonia REMADIA née MAMERI, Présidente, au titre de l'exercice 2022, soit 0 Euro.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la Présidente et actionnaire unique dont le nom suit :

- Madame Sonia REMADIA née MAMERI,
Présidente, actionnaire unique



*Certifié conforme
à l'original*


2MR PRODUCTIONS

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital De 1 000 Euros

Siège Social : 160, Chemin de la Madrague Ville

13015 Marseille

RCS : Marseille 814 141 255

Comptes Annuels Simplifiés Exercice Du 01/01/2022 Au 31/12/2022

- Bilan
- Compte De Résultat

Désignation de l'entreprise		2MR PRODUCTION		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		160 CH DE LA MADRAGUE VILLE		13015 MARSEILLE		
SIRET		8 1 4 1 4 1 2 5 5 0 0 0 3 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 4 6 2 2		
		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
		3		3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
			6 219	4 552	1 667	
	Immobilitisations corporelles *		028	030		
			8 825	4 855	3 970	
	Immobilitisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)	044	15 044	048	9 407	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	1 726	074	1 726
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	6 131	086	6 131
		Charges constatées d'avance *	092	094		
		Total II	096	7 858	098	7 858
		Total général (I + II)	110	22 902	112	9 407
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	100			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves	()	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131	()	
		132	7 116			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(81)			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	8 136			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes	()	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	302	
		172	5 359			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	5 359			
Total général (I + II + III)		180	13 495			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 307 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SASU ZMR PRODUCTION** Néant ☐ *

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le **31 12 2022**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *		215 217	214 218	25 672		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
	Autres produits			230	21 506		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	47 179			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	22 073		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	2 620		
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	20 773		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)		264	45 466			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	1 712	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	42	
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	1 751		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(81)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	81	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	19 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * 2 479 dont imputés sur le résultat :						360 19
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD